Attention :

vous devez prendre connaissance des conditions d'acceptation de l'adhésion avant de présenter un dossier

vous avez deux séance d'encadrement à réaliser dans la totalité et un test final à réussir avant de pouvoir intégrer en tant qu'adhérent le club.

Vous avez deux heures de cours basés sur:

- la manipulation d'une arme de catégorie B,
- les explications, la réglementation, les règles de sécurité du club et celles de la FFTIR , dans le stand et sur le pas de tir.

A la fin des deux heures vous avez un test final qui doit être réussi.

Test Final :

1. Théorie : Vous devez connaitre et mettre en application les règles de sécurité FFTIR, réciter les 4 règles du club et les règles FFTIR.
2. Pratique : Vous devez manipuler une arme de catégorie B sur le parcours de tir tout en respectant la réglementation, les sécurités, les manipulations en position repos, en position de tir.
3. Vous devez respecter les consignes de sécurité sur la mise en place ou l'enlèvement de la cible.
4. Sécurisation des autres adhérents, lors des manipulations de l'arme et les déplacements des tireurs aux cibles.

vous ne serez pas admis au club.

En cas d'échec soit :

- lors de la manipulation de l'arme au parcours de tir,
- du non-respect des règles de sécurité lors de la manipulation de l'arme,
- des consignes de sécurité sur le parcours de tir,
- de ne pouvoir réciter et expliquer les règles de sécurité du club et FFTIR,

Les règles de sécurité sont à :

- apprendre,
- à les comprendre
- et à les mettre en application.

L'adhérent doit maîtriser son arme en respectant les manipulations et ainsi respecter les autres adhérents. N'oublions pas le tir est un sport avec l'utilisation d' une arme à feu et il est inconcevable d'adhérer sans respecter les règles et les consignes de sécurité qui ont été mises en place pour assurer la sécurité de tous.

Dans le cas d'échec au test, les séances d'encadrement ne seront pas remboursées. Tarif pour les deux heures (non réductible) 100 euros.